

GREVE LE 20 JANVIER

Suite au résultat des « négociations salariales », toutes les fédérations de fonctionnaires (CGT – CFDT – FO – UNSA – FSU – CFTC) appellent à la mobilisation et à la grève le 20 janvier.

Le détail des mesures gouvernementales

Valeur du point :

- Rien pour le rattrapage ;
- Pas de mesure nouvelle pour 2004;
- Sur 2005 : 0,5% en février, 0,5% en novembre, pour une inflation attendue de 1,5% à 2%.

Sommet de grade:

Si bloqué (e) depuis 3 ans en fin de grade au 31/12/2004 : une indemnité exceptionnelle équivalente à 1,2% du traitement annuel brut, versée fin du 1^{er} semestre 2005.

Cette mesure n'est pas garantie pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

Minimum Fonction publique:

L'échelle 2 est supprimée et fusionnée avec l'échelle 3.

Echelle 3: 1^{er} échelon = indice 275 (niveau SMIC), 2^{ème} échelon = 279, 3^{ème} = 284, 4^{ème} = 288, 5^{ème} = 294, 6^{ème} = 302 et 7/8/9/10^{ème} échelons aux mêmes indices que les 8/9/10/11^{ème} actuels.

Echelle 4: 1^{er} échelon = indice 277, 2^{ème} échelon = 282, 3^{ème} échelon = 289 et $4/5/6/7/8/9/10^{ème}$ échelons aux mêmes indices que les $5/6/7/8/9/10/11^{ème}$ actuels. Echelle 5: 1^{er} échelon = indice 280, 2^{ème} = 289, 3^{ème} = 297 et $4/5/6/7/8/9/10^{ème}$ échelons aux mêmes indices que les $5/6/7/8/9/10/11^{ème}$ actuels

Ces mesures s'appliqueraient au 1/7/2005. Le 21 décembre 2004, les dernières propositions salariales faites par le ministre de la Fonction publique sont toujours indigentes et pernicieuses (voir détail cicontre). Indigentes parce que, sur la valeur du point notamment, les ultimes «concessions» gouvernementales consistent à entériner une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour 2005, de 0,8% selon les prévisions officielles. Et ce n'est pas la prime exceptionnelle — toujours refusée aux non titulaires — accordée à certains fonctionnaires qui viendra bouleverser la donne, loin s'en faut.

Indigentes encore parce que les mesures dites bas salaires ne font, en terme de rémunération, que tirer les conséquences obligatoires de l'unification des différents SMIC au 1^{er} juillet 2005.

Pernicieuses parce que l'ensemble du dispositif déstructure et comprime toujours plus une grille indiciaire déjà malmenée par des années de politique néfaste en la matière. Pernicieuses également parce que l'application d'une partie des dispositions n'est même pas garantie pour les versants hospitaliers et territoriaux de la Fonction publique.

MOBILISER POUR LA FONCTION PUBLIQUE

La CGT-INRA refuse les choix d'affaiblissement de la Fonction publique qui se traduisent aussi par des suppressions massives de postes, une précarité accrue et de fortes inquiétudes sur le devenir des garanties statutaires.

Le 20 janvier mobilisons nous massivement dans l'unité par la grève et la manifestation.

Dispositif Région Parisienne

RÉPUBLIQUE

(Trajet République – Saint Augustin) à 14 heures RDV sous banderole UGFF : boulevard St Martin